

Règlement sportif Départemental

*Ecole de Natation
française*



Natation Artistique

56



Plongeon



Natation course

Maîtres



Eau Libre

SAISON 2021

Tableau des évolutions- modifications

V1	22 septembre 2021	Le 4 ^{ème} trimestre
V2	30 septembre 2021	suppression des défis Avenirs – Jeunes du 10 octobre Lieu des compétitions en attente de confirmation
V3	29 octobre 2021	Interclubs TC – Modification date et lieu

Sommaire

Préambule	3
Le Comité	4
Les clubs Morbihannais	5
Règlement sportif départemental	6
Attestation préalable aux compétitions	11
Les catégories	12
Calendrier départemental	13
ENF 2	15
ENF 3	17
Le programme Avenirs	18
Challenge Avenirs	18/19/20
Défi Morbihannais Avenirs	18/22
Inter club Avenirs	21
Actions Avenirs	23
Le programme Jeunes	24
Défi Morbihannais Jeunes	25/27
Inter Club Jeunes	26
Actions Jeunes	28
Le programme Juniors	30
Circuit 56 Noz	32
Championnats automne	31
Actions Juniors	33/34
Le programme Maîtres	35
Master	36
Inter club TC	37

Nous venons vous rappeler nos obligations légales d'information vis-à-vis de nos adhérents (article 38 de la loi sur le sport). Nous ne saurions trop vous conseiller d'inviter vos adhérents à prendre contact avec leur assureur afin de faire le point de leurs garanties en matière d'accidents corporels. A ce sujet, vous pourriez leur remettre en même temps que le formulaire de licence un courrier les invitant à cette démarche.

Vous n'êtes pas sans savoir que votre responsabilité civile doit vous garantir en vertu de l'article 37 de la loi du 16 juillet 1984 des éventuels dommages et intérêts dû à un tiers. L'absence de contrat est punissable de sanctions pénales. Toutefois il convient de souligner que l'intervention de l'assureur ne se fera que lors de demandes de dommages et intérêts devant les juridictions de droit civil.

La responsabilité des dirigeants de club peut être également recherchée devant les juridictions pénales pour négligences graves (méconnaissances des textes réglementaires et législatifs) et dans ce cas le dirigeant se retrouve seul face à ce problème. Il nous a semblé opportun de vous alerter à ce propos et de vous conseiller de vous rapprocher d'un assureur protection juridique, afin que les frais de procédure vous soient dans ce cas précis pris en charge et que vous puissiez bénéficier d'un soutien indispensable en pareil cas.

Les principales modifications incluses dans ce book ont pour but d'impliquer davantage les clubs dans l'organisation des compétitions et des stages.

ATTENTION

Ce book 2020-2021 peut faire l'objet de modifications en cours de saison. Les clubs devront mettre en place une veille permanente pour la consultation des courriels. La communication de toutes informations doit s'effectuer aussi bien dans le sens comité-clubs que celui clubs-comité. Le bon déroulement du calendrier départemental et des compétitions ou manifestations ne peut découler que de l'implication de tous.

LE COMITE

La Présidente	Nolwenn GILBERT	comite.natation56@gmail.com
La trésorière	Marie Christine BOURSE	tresorerie.cdn56@gmail.com
Le secrétaire	Amandine BARBIER	secretariat.cnd56@gmail.com
Commission Sportive	Soasig KERBART	commission.sportive56@gmail.com
Extranat	Soasig KERBART & Nolwenn GILBERT	commission.sportive56@gmail.com
Gestion des compétitions	Nolwenn GILBERT & Marie Christine BOURSE	officiel.comite56@gmail.com
Natation Artistique	Elina LEMICHEL DU ROY	
Événementiel, communication	Lucie PLAUT, Chrystèle BAUCHET	
Eau Libre	Nolwenn GILBERT	
Relation avec les clubs	Antony ROLAND	
Médecin	Amandine BARBIER	
MASTER	Antony ROLAND	
Membres	Denis AILLET, Guillaume PIERRET, Laurent SCHRAMM,	

AURAY NATATION	Karine SAVEAUX	karine.saveaux@gmail.com
BAUD NATATION	Antony ROLAND	president.baudnatation@gmail.com
CAUDAN NATATION	Yves GARGADENNEC	president.caudannatation@gmail.com
EN LOCMINE	Alexandra CHAMAILLARD	alex-cham@hotmail.fr
	Adrien LE MEUDEC	adrien.lemeudec@la poste.net
LORIENT NATATION	Denis AILLET	lorient.natation-president@orange.fr
NIVILLAC NATATION	Bruno THOMAS	president.nivillac.natation@gmail.com
PLOEMEUR NATATION		president@ploemeurnatation.org
UN PLOERMEL	Marlène BART	bart_19@hotmail.fr
EN PONTIVY	Lucie PLAULT	presidentespoirnautiquepontivy@gmail.com
QUESTEMBERG	Etienne LE BOUQUIN	president.ncq@gmail.com
QUIBERON	Gildas GOUARIN	
VANNES AGGLO NATATION	David KERBART	president.vannesagglonatation@gmail.com
	Vincent LE SOURD	vannesagglonatation.gc@gmail.com
VANNES SYNCHRO	Sabine BURLLOT KLEVEN	backtofrance@gmail.com

REGLEMENTS SPORTIF DEPARTEMENTAL

Licences

Tous les nageurs participant aux compétitions doivent être impérativement licenciés. La même licence est obligatoire pour les officiels A, B ou C.

Le tarif est fixé par la fédération Française de Natation.

- Lors de votre première connexion, vous procéderez à l'affiliation de votre club. Il vous suffira de suivre le fil d'Ariane proposé par le serveur. Vous devrez à chaque écran vérifier et/ou corriger les informations affichées, prendre connaissance de certaines informations règlementaires (prélèvements sanguins, RGPD, Article 21, rappels juridiques...) et l'attester. Une fois toutes ces étapes validées, il vous sera demandé de saisir les 3 licences obligatoires : président, secrétaire et trésorier pour pouvoir finaliser le processus d'affiliation. Vous arriverez alors sur un écran récapitulatif vous indiquant le tarif à régler. Le paiement devra être effectué par carte bancaire uniquement, ce qui permettra une affiliation immédiate et sans délai.
- L'enregistrement des licences se fera en ligne comme d'habitude mais la grande nouveauté c'est que vous procéderez au paiement en ligne directement auprès de la fédération, ce qui permettra que les licences soient directement homologuées lors de la réception du paiement et ce sans délai. La part régionale est reversée immédiatement à votre ligue. Autre nouveauté, à l'issue de cette opération et le paiement enregistré, chaque licencié recevra par mail son attestation licence.
- La nouvelle licence – encadrant + dirigeant - **Attention si la case est cochée il est obligatoire de renseigner les nouvelles infos afin de vérifier le casier judiciaire n°2- ne pas oublié de faire remplir la page 3 de la licence.**
- Il existe désormais plusieurs catégories de licences : Compétition (période annuelle ou estivale), Natation pour tous (période annuelle ou estivale), Encadrement. Il sera possible de "migrer" d'une catégorie à une autre en cours de saison. Deux licences spécifiques : "J'apprends à nager" et la licence "Eau libre promotionnelle"

Engagements

Les engagements s'effectueront sous Extranat en ligne.

En cas d'impossibilité de transmission des engagements selon la procédure ci-dessus, les clubs devront prendre contact avec le secrétariat compétition en respectant les délais fixés pour chaque compétition.

Les clubs ne participant pas à la compétition en informeront le secrétariat compétition, ceci dans les mêmes délais et selon la procédure définie ci-dessus.

<i>Période à partir du 1er jour de la compétition</i>	<i>Intitulé</i>
<i>J – 15</i>	<i>Ouverture de la proposition des droits d'engagements</i>
<i>J - 5 à J -6</i>	<i>Fermeture de la proposition des droits d'engagements – Lundi</i>
<i>J - 5 à J – 4</i>	<i>Publication de la liste des engagés – Mardi</i>
<i>J – 3</i>	<i>Réunion technique, déclaration des forfaits, édition de la liste des départs et du programme des séries - Jeudi</i>

Règlement financier

Cette année les clubs pourront payer en ligne via extranat, deux factures sont éditées : engagements & amendes (forfaits et engagements en dehors des délais). Une facture mensuelle ré capitulatrice des engagements sera envoyée par la trésorière du Comité. Tout engagement fait est dû. Les forfaits ne seront pas remboursés.

Tarification

- Engagement individuel Challenge - « Avenir Départemental » : 1 €
- Engagement individuel Avenirs - Futurathlon : 2 €
- Engagement individuel Yaouank, Circuit 56 et Championnat 56 automne : 2 €
- Engagement individuel Master : 2 €

- Relais Départementaux : 5 €
- Equipe Interclubs Avenir : 12 €
- Equipe interclubs Jeunes : 18 €
- Equipe interclubs Jeunes de série régionale : 50 €
- Equipe interclubs T.C : 27 €
- Equipe interclubs T.C de série régionale : 50 €

- Amendes :
- Forfait avec certificat médical fourni dans les 5 jours 0 €
- Forfait 5 € / ensemble des épreuves
- **Non respect du quota des officiels par réunion 50 € / réunion**

- Licences : voir tarifs en vigueur dans le "spécial règlement" régional.
- Stages : Une participation minimum de 5 € aux frais de stages sera demandée. Le montant dépendra des frais occasionnés pour chacun de ceux-ci. Une facture est envoyée aux clubs.

**Les clubs devront privilégier le paiement des engagements par virement sur le compte du comité.
Après réception de la facture trimestrielle**

Performances

Seules les performances réalisées au cours des compétitions programmées dans le book départemental ou régional seront prises en considération. Sont prises en compte également les performances réalisées lors des compétitions ne figurant pas au calendrier fédéral, organisées au minimum avec deux clubs. Tant pour la participation que pour l'organisation, une demande, dont le modèle figure dans le procès-verbal n°5/2001, devra être adressée au président du comité départemental avec un préavis de 15 jours. Les compétitions doivent respecter le présent règlement.

Officiels

Les officiels doivent s'engager sur extranat afin de préparer au mieux la compétition

- **1 officiel pour 1 à 3 nageurs**
- **2 officiels minimum pour 4 à 10 nageurs**
- **3 officiels minimum pour 11 à 19 nageurs**
- **4 officiels minimum pour plus de 20 nageurs**

- **Pénalité pour absence d'officiel 50€ par réunion**

LES OFFICIELS : NUL NE PEUT ETRE OFFICIEL, NI SE PRESENTER AUX EXAMENS SANS ETRE LICENCIÉ

Il est important d'inciter les parents à s'investir dans l'organisation des compétitions, vous connaissez tous notre difficulté à réunir un jury.

Chronométrateur : C'est le niveau premier, il permet d'exercer les fonctions de chronométrateur et de juge d'arrivée. La formation pratique, pour obtenir la carte, la personne devra chronométrer lors d'une compétition officielle, avec deux officiels référents, sous le contrôle d'un officiel A. Age minimum requis 14 ans

Juge d'arrivée : Un ou plusieurs officiels se verront confier la fonction de Juge à l'arrivée. Pour la validation de la fonction du juge à l'arrivée, il sera demandé au candidat de tenir le poste pendant une réunion sous le contrôle d'un officiel tuteur du starter ou du juge arbitre. A l'arrivée de chaque course une fiche indiquant l'ordre d'arrivée qu'ils auront déterminé sera remise et jointe aux fiches des chronométrateurs manuels.

S'il apparaît de manière évidente qu'il y a une anomalie dans les temps relevés, le juge-arbitre détermine alors, pour les seuls nageurs concernés, et en tenant compte de tous les éléments à sa disposition (temps et avis du juge à l'arrivée), les temps officiels.

Juge : C'est le second niveau, il permet d'exercer les fonctions de chronométrateur, de juge d'arrivée, de juge de virage et juge de nage. L'examen comporte une épreuve écrite sur les règlements de natation et une épreuve pratique. La formation et l'examen se déroulent dans le département. Examen écrit : « un questionnaire juge ». Examen pratique effectuer les réunions de validation aux postes de contrôleurs de virage (départ & arrivée) et juge de nage. Soit 6 réunions 2 réunions sur chaque poste. Age minimum requis 16 ans

Starter : Le titre de starter est délivré aux juges ayant satisfait à l'épreuve de validation. L'examen comporte une épreuve pratique, deux réunions au poste de starter dont au moins une avec un starter tuteur.

Juge Arbitre : officiel A, il permet d'exercer les fonctions de chronométrateur, de juge d'arrivée, de juge de virage, juge de nage, starter, superviseur et juge arbitre. Il est indispensable d'avoir déjà une pratique régulière 8 réunions sur chacune des 2 saisons précédentes. L'examen comporte comme pour l'officiel B une épreuve écrite sur les connaissances des règlements. Des épreuves pratiques où le candidat devra passer dans chaque future fonction qu'il pourrait être amené à exercer. La formation est dispensée par la Ligue

Juge fédéral : officiel A, il permet d'exercer les fonctions de chronométrateur, de juge d'arrivée, de juge de virage, juge de nage, starter, superviseur, juge arbitre, juge en immersion

La proposition d'engagements se fait sur extranet en même temps que les engagements

Tableau des élèves à renvoyer à la commission des officiels (officiel.comite56@gmail.com) **au plus tard le mercredi soir, les élèves officiels devront avoir validé l'écrit avant**

Intitulé compétition					
Date					
Nom	Prénom	IUF	Club	Officiel	Matin - Après midi - Journée

Récompenses

Les récompenses prévues dans certaines compétitions, seront remises à chaque réunion par le club organisateur. Pour conserver le caractère solennel, les nageurs devront être présents à la remise des récompenses,

les nageurs absents ne seront pas récompensés

Cahier des charges pour l'organisation des compétitions

Le club recevant une compétition doit accomplir les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes pour le bon déroulement de la compétition. En cas de problème, il doit en avertir le comité départemental et la commission sportive le plus rapidement possible.

Equipement du bassin

- Lignes d'eau
- Ligne de faux départ
- Ligne de fanions à 5 mètres des bouts de bassin pour les virages dos

Equipement du bassin en bord de bassin

- Un siège pour chaque chronométreur
- Une plaquette et un stylo par ligne d'eau
- Une table et deux chaises pour la chambre d'appel.
- Une sonorisation avec micro HF si possible
- Un podium pour la remise des récompenses (si existant)
- Un tableau d'affichage pour les résultats
- Un local avec des surfaces de travail pour le secrétariat

Gestion de la compétition

- Clôture des engagements lundi à minuit.

Chaque club envoie à l'aide d'un tableau (page 6) la liste des officiels B et C présents, ainsi que les élèves. Connaître dès le mercredi soir si nous avons un problème sur le jury.

Si les entraîneurs rencontrent des difficultés, envoyer un message à la commission des officiels dès le lundi.

Préciser le nom et prénom du nageur (IUF) les nages et les temps

Pour les équipes multi club (nom prénom IUF club et nages) elles se font au plus tard le lundi soir par le Comité.

- Le mardi :
 - × Envoie du programme aux officiels A.
 - × Envoie du programme et de l'organisation de l'échauffement aux entraîneurs.
- Le mercredi :
 - × A chacun de regarder (si des nageurs n'apparaissent pas, ...)
 - × Informations à remonter à la commission des officiels A jusqu'au jeudi 12h00.
 - × Retour des tableaux des officiels B et C des clubs.
- Le jeudi après-midi ou le vendredi matin :
 - × Envoie au club organisateur : du programme et des fiches de course.
 - × Le club organisateur peut imprimer et préparer sa compétition.
 - × Envoie du programme et l'organisation de l'échauffement sur le site du comité.

- Le jour J :
 - ✘ Le club organisateur gère la compétition.
 - ✘ Déclaration des forfaits.
 - ✘ Le moins de modifications possibles et surtout avant le début de la compétition.
 - ✘ Le comité se charge d'amener : le start, l'ordinateur, l'imprimante, le dossier des officiels A et les récompenses.
 - ✘ A l'issue de la compétition : L'ensemble du matériel est ramené sur Hennebont (le start, l'ordinateur, l'imprimante, le dossier des officiels A, les récompenses, les fiches de courses, les jurys, les fiches d'examen officiel C).
- En début de semaine :
 - ✘ Les résultats sont envoyés à la Fédération
 - ✘ Les résultats sont mis sur le site du Comité
 - ✘ Les évaluations des élèves officiel C sont corrigées et le listing des élèves validés sont envoyés à la LIGUE DE BRETAGNE, si la licence est validée. Les résultats sont mis sur le site du Comité 2^{ème} colonnes.
- Une fois par mois :
 - ✘ La trésorière envoie la facture mensuelle récapitulative, des compétitions, des stages, ...

Personnel

- Un B.E.E.S.A.N. pour la surveillance du bassin, son nom figurera sur le procès-verbal d'organisation de la compétition
- Deux personnes pour la chambre d'appel dont un speaker
- Un ramasseur des fiches de courses
- Un officiel pour la saisie des résultats

Pour le repas du midi la mise à disposition d'une salle est requise, tout particulièrement en période hivernale. (Novembre à Avril)

Le club organisateur a toute liberté pour s'assurer des recettes publicitaires ou autres, dans le cadre de la compétition. Toutefois le comité départemental se réserve la possibilité d'assurer la promotion d'un sponsor s'intéressant spécifiquement à cette manifestation. Un panneau pourra éventuellement être disposé dans la piscine et des insertions dans les programmes et résultats.

Chaque président de club susceptible d'organiser une compétition dans l'année, devra attester par écrit, en début de saison, et une fois pour toute, que le nombre de compétiteurs envisageable est conforme à la capacité d'accueil de sa piscine et de la présence des personnels de sécurité. En l'absence de cette attestation, la compétition ne pourra être organisée et/ou maintenue.

En effet, compte tenu de l'augmentation des compétiteurs et des infrastructures mises à notre disposition, le comité départemental ne peut assurer une responsabilité pénale pour une surcapacité d'accueil et des problèmes de sécurité primaires. Le modèle d'attestation est joint ci-après.

Note : en cas de travaux ou modifications de la capacité d'accueil de la piscine, une nouvelle attestation doit parvenir au secrétariat.

Je soussigné(e),

Madame, Monsieur (1)

Président(e) du club de

Certifie que :

La capacité d'accueil de la piscine de

est de - nageurs, entraîneurs, officiels (période COVID)

est de - nageurs, entraîneurs, officiels (sans contrainte - COVID)

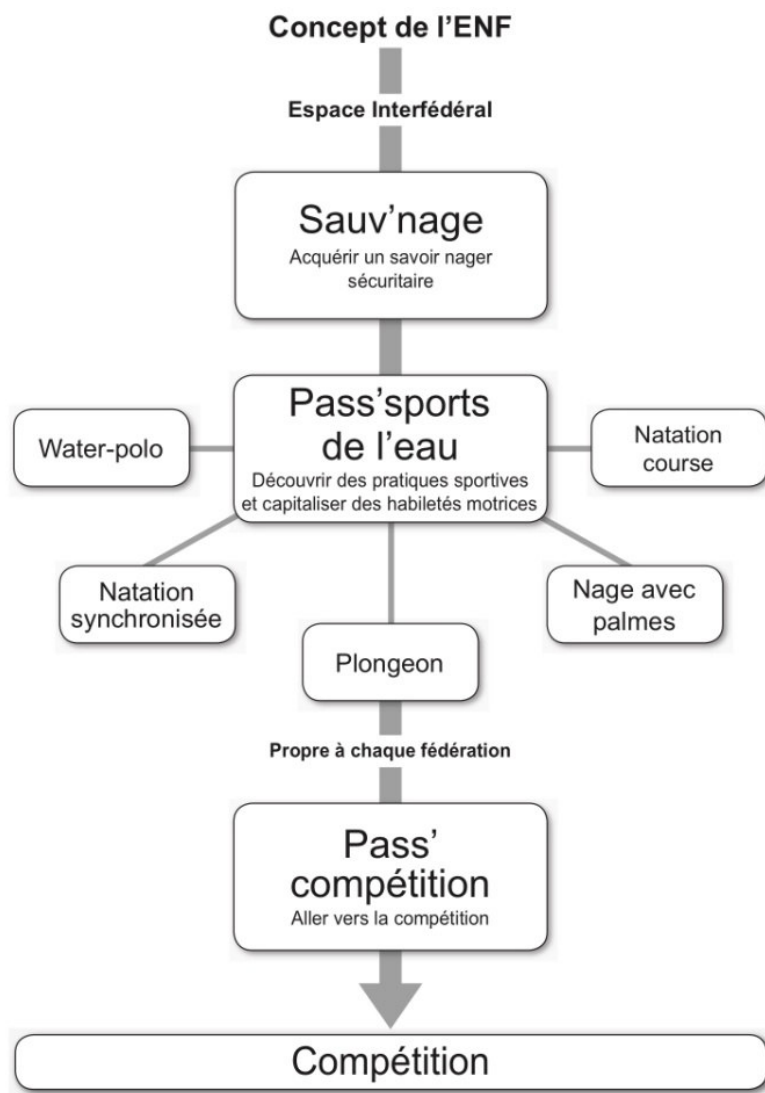
Date et signature :

La présente attestation dûment renseignée devra être adressée à la présidente du Comité au début de la saison en cours.

SAISON 2020 - 2021 (du 16 septembre 2020 au 31 décembre 2021)				
	<i>Dames</i>		<i>Messieurs</i>	
<i>AVENIRS</i>	<i>10 ans et moins</i>	<i>2011 et après</i>	<i>11 ans et moins</i>	<i>2010 et après</i>
<i>JEUNES</i>	<i>11 - 13 ans</i>	<i>2010 - 2008</i>	<i>12 - 14 ans</i>	<i>2009 – 2007</i>
<i>JUNIORS</i>	<i>14 - 17 ans</i>	<i>2007 - 2004</i>	<i>15 - 18 ans</i>	<i>2006 – 2003</i>
<i>SENIORS</i>	<i>18 ans et plus</i>	<i>2003 et avant</i>	<i>19 ans et plus</i>	<i>2002 et avant</i>

CATÉGORIES D'AGE POUR LES MAITRES <i>Courses individuelles Dames et Messieurs</i>	
<i>C1 nés entre 1992 et 1996</i>	<i>C8 nés entre 1957 et 1961</i>
<i>C2 nés entre 1987 et 1991</i>	<i>C9 nés entre 1952 et 1957</i>
<i>C3 nés entre 1982 et 1986</i>	<i>C10 nés entre 1947 et 1951</i>
<i>C4 nés entre 1977 et 1981</i>	<i>C11 nés entre 1942 et 1946</i>
<i>C5 nés entre 1972 et 1976</i>	<i>C12 nés entre 1937 et 1941</i>
<i>C6 nés entre 1967 et 1971</i>	<i>C13 nés entre 1932 et 1937</i>
<i>C7 nés entre 1961 et 1965</i>	<i>C14 nés entre 1927 et 1931</i>
	<i>C 15 nés en 1926 et avant</i>
Relais Dames, Messieurs et Mixte <i>(Par addition d'âge des 4 relayeurs et/ou relayeuses)</i>	
<i>R1 entre 100 et 119 ans</i>	<i>R5 entre 240 et 279 ans</i>
<i>R2 entre 120 et 159 ans</i>	<i>R6 plus de 280 ans</i>
<i>R3 entre 160 et 199 ans</i>	<i>R7 entre 320 et 359 ans</i>
<i>R4 entre 200 et 239 ans</i>	<i>R8 360 ans et plus</i>

DATE	COMPETITION	LIEUX	CATEGORIE	PAGE
SEPTEMBRE				
19 sep	Eau Libre Inzinzac Lochrist	Inzinzac Lochrist	TC	
OCTOBRE				
16 oct	Little Big Meeting	Lorient	JUNIORS	
NOVEMBRE				
1 nov	ENF 2 – challenge Avenirs	Caudan	AVENIRS	19
11 nov	Inter clubs TC	Vannes	TC	37
21 nov	Inter clubs Avenirs	Grand Champ	AVENIRS	21
21 nov	Inter clubs Jeunes	Grand Champ	JEUNES	26
27 nov	Championnat départemental Automne	Lorient	JUNIORS	31
28 nov	Championnat départemental Automne	Ploërmel	JUNIORS	31
DECEMBRE				
11 déc	ENF 2 - Challenge Avenirs	Grand-Champ	AVENIRS	20
11 déc	Master Sprint	Lorient	MASTERS	36
12 déc	Défi Morbihannais Avenirs	Lorient	AVENIRS	22
12 déc	Défi Morbihannais Jeunes	Lorient	JEUNES	27
18 déc	Circuit 56 Noz	Baud	JUNIORS	32
	PSE1 – BNSSA	Caudan	JUNIORS	



Un nageur né après 2009, pour faire de la compétition doit être titulaire :

ENF1 : SAUV'NAGE

passage en interne dans les clubs.

ENF2 : PASS'SPORT

passage en regroupement de clubs.

ENF3 : PASS'COMPETITION

passage lors d'une compétition officielle.

Chaque club devra fournir un évaluateur ENF2 et un secrétaire, un représentant du département devra être présent afin de valider la session.

Aux clubs de s'organiser et de proposer une date de test au Comité 56

Organisation de la session :

- 14 h 00 RDV sur site
- 14 h 15 Echauffement
Secrétariat : prépare les groupes
Signature des étiquettes par les évaluateurs
- 14 h 30 Passage des évaluations : le bassin sera aménagé sur 4 ou 5 couloirs. Chaque évaluateur prend un groupe et passe sur les 4 ateliers. La présence de 4 ou 5 évaluateurs serait l'idéal et une personne au secrétariat pour la préparation des livrets.
Secrétariat : préparation, des livrets par évaluateurs
Récupération de la feuille d'évaluation Plongeon,
Saisie page 4 :
Etat : si réussi ne saisir que la deuxième ligne sinon la première (en cas d'un deuxième passage validés les 2 lignes seront saisies.
Nom évaluateur,
n° (pas obligé car il sera mis sur la page 5 et difficile de noter le n° car trop long)
Récupération des fiches d'évaluation au fur et à mesure.
- 15 h 30 Fin de session, réunir tous les nageurs pour la photo.
Secrétariat : Collage des étiquettes pour les pass'sport validés (3 épreuves)
Evalueurs signent la page 4
Remise des livrets aux nageurs.

Les livrets :

- Saisie informatique des étiquettes (gain de temps)

***Rappel : le choix des disciplines est à l'initiative des clubs.
Les nageurs devront respectés les critères de réussite pour valider leur test.
(voir P Annuels Règlements ENF 2020-2021)***

***La liste des nageurs et des évaluateurs devra être communiquée à
la commission sportive, 7 jours avant la date de session,
à l'aide du tableau Excel reprenant le club, les nom et prénom du nageur, sa date de
naissance et son n° de licence.***

La validation sur Extranat sera du ressort de la commission sportive

ENF 1- ENF2- ENF 3 : Challenge Avenir Départemental - évaluation ENF 3.

Double compétition :

Nageur (licence compétition, ENF3) - le Challenge Avenir Départemental (9 courses sur la saison)

Nageur (licence compétition, ENF2) - le Challenge Avenir Départemental (9 courses sur la saison)

Nageur (licence pour tous, ENF1-2) - pourront s'engager sur le challenge « premières compétitions »

Les 9 courses à valider sur la saison :

4 – 25 m (25 pap, 25 dos, 25 brasse, 25 NL)

3 – 50 m (25 pap-25 dos, 25 dos-25 brasse, 25 brasse-25 NL)

2 – 100 m (100 4 N, 100 NL)

Procédure d'engagements : Chaque club engage ses nageurs sur extranat pour les nageurs compétitions et sur extranat pocket pour les ENF2 et ENF 1 – licence natation pour tous.

Validation du Test ENF3 :

Seuls les nageurs ayant respectés à la lettre les critères de réussite valideront la course.

Les nageurs peuvent s'engager plusieurs épreuves par challenge, **il n'y a pas de restriction**, il devront valider 5 épreuves (2 – 25 m, 2 – 50 m et 1 – 100m) ~~sur au moins deux Challenges~~.

Afin d'organiser au mieux cette compétition d'animation, chaque club fournira un évaluateur ENF 3 et un ou plusieurs chronométrateurs.

La validation sur Extranat sera du ressort de la commission sportive

Il est fortement conseillé aux entraîneurs d'inscrire uniquement les enfants qui sont quasiment sûrs de réussir l'épreuve afin d'éviter tout échec lors de leur premier contact avec le monde de la "compétition".

PROGRAMME - Avenirs

Challenge Avenir Départemental

Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégories Avenirs de s'engager **SANS pass'compétition, ni pass'sport de l'eau, ni sauv'nage**. **Les nageurs en possession du pass'compétition ne peuvent pas s'engager sur le challenge**. Toute autre compétition exigera de chaque nageur d'être en possession de ce troisième volet de l'ENF (Défi Morbihannais, Futurathlon, Interclubs Avenirs, championnat départemental...).

Chaque nageur devra prendre **une licence natation pour tous ou compétition** pour s'inscrire à ce challenge.

9 épreuves individuelles :

- *Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre*
- *Trois 50 mètres 2 nages : 25 pap-25 dos; 25 dos-25 brasse; 25 brasse-25 nage libre*
- *Deux 100 mètres : 100 nage libre - 100 4 nages*

- **Challenge Avenirs départemental (type 297)**

- Seul ce type de compétition sera pris en compte pour gérer le challenge Avenirs. Tout autre résultat issu d'autres formats sera rejeté par le système.

- Ce qu'il faut comprendre : un 100 nage libre réalisé lors d'un championnat départemental ne sera pas pris en compte pour constituer le classement du challenge Avenirs.

- Les Ligues et/ou Comités Départementaux ne sont pas limités en nombre de compétitions à organiser lors de la période définie.

Il est défini pour garantir une durée très raisonnable. Le programme est libre en nombre d'épreuves mais ne comporter que les 9 épreuves individuelles définies au dessus.

- *deux 25 mètres au choix,*
- *deux 50 mètres au choix,*
- *un 100 mètres au choix*

Défi Morbihannais - Avenirs

Cette compétition permet aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs et Jeunes 1 - titulaire de ENF3 de s'engager en compétition.

Défi Morbihannais Avenir

Deux 25 de Spé*, 50 dos ou NL, 100 4N **ou** 200 nage libre. (Spé* : 25 pap ou 25 brasse ou 25 dos)

Les nageurs recevront un diplôme « Défi Morbihannais Avenir », une fois les 5 épreuves validées.

7 épreuves individuelles :

- *Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse*
- *Deux 50 mètres : dos ou nage libre*
- *Un 100 4 N ou 200 NL*

Challenge Avenirs Départemental – 1

Avenirs

Le dimanche 1 novembre 2021 à Caudan

Bassin 25 m x 4 couloirs

Engagements extranat du mercredi 20 octobre au lundi 25 octobre

Juge Arbitre : Marie Christine BOURSE – Rozenn GUEGAN

	Dimanche après-midi
Ouverture des portes	15h00
Echauffement #1	15h00 - 15h15
Réunion technique	X
Début des épreuves	15h30
Les épreuves	25 NL D/M
	25 DOS – 25 BRASSE D/M
	100 4 N D/M
	25 BRASSE D/M
	25 PAP – 25 DOS D/M
	25 PAP D/M
	25 BRASSE– 25 NL D/M
	100 NL D/M
	25 DOS D/M

Les modalités de participations :

Règles du règlement FFN

Compétition ouverte aux nageurs Avenirs

~~3 épreuves au choix selon le programme~~

9 épreuves maximum à réaliser sur la saison

Jury : Chaque club devra fournir un chronométreur ou un secrétaire et un évaluateur

Catégories : ENF1 – ENF2 – ENF3 : AVENIRS

Validation de la course : Les nageurs seront évalués par les évaluateurs ENF3 sur chaque course. Le nageur qui n'aura pas validé la course ne recevra pas son ruban et ne sera pas validé sur extranat.

Récompenses : Un Ruban « pass'compétition » sera remis à chaque nageur qui aura validé sa course

Challenge Avenirs Départemental – 2

Avenirs

Le samedi 11 décembre 2021 à Grand-Champ

Bassin 25 m x 4 couloirs

Engagements extranat du mercredi 24 novembre au lundi 6 décembre

Juge Arbitre :

	Dimanche après-midi
Ouverture des portes
Echauffement #1	...
Réunion technique	X
Début des épreuves	...
Les épreuves	25 NL D/M
	25 DOS – 25 BRASSE D/M
	100 4 N D/M
	25 BRASSE D/M
	25 PAP – 25 DOS D/M
	25 PAP D/M
	25 BRASSE– 25 NL D/M
	100 NL D/M
25 DOS D/M	

Les modalités de participations :

Règles du règlement FFN

Compétition ouverte aux nageurs Avenirs

~~3 épreuves au choix selon le programme~~

9 épreuves maximum à réaliser sur la saison

Jury : Chaque club devra fournir un chronométreur ou un secrétaire et un évaluateur

Catégories : ENF1 – ENF2 – ENF3 : AVENIRS

Validation de la course : Les nageurs seront évalués par les évaluateurs ENF3 sur chaque course. Le nageur qui n'aura pas validé la course ne recevra pas son ruban et ne sera pas valider sur extranat.

Récompenses : Un Ruban « pass'compétition » sera remis à chaque nageur qui aura validé sa course

INTERCLUB AVENIRS

Avenirs

Le dimanche 21 novembre 2021 à Grand Champ

Bassin 25 m x 5 couloirs

Engagements extranat du mercredi 3 novembre au lundi 15 novembre

Juge Arbitre : Nolwenn GILBERT – Ludovic DUPONT

	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture des portes	9h00	13h30
Echauffement #1	9h05 - 9h30	13h35 - 14h00
Echauffement #2	9h30 - 9h55	14h00 - 14h25
Réunion technique	X	X
début des épreuves	10h00	14h30
	4x50 NL D	50 BRA D / M
	4x50 NL M	50 NL D / M
	4x50 NL mixtes	4x50 4N D
	50 PAP D / M	4x50 4N M
	50 DOS D / M	4x50 4N mixtes
		REMISE DES RECOMPENSES

Les modalités de participations :

règles FFN

Equipe de 4 nageuses (Dames), 4 nageurs (Messieurs) ou mixte (HC)

Chaque nageur nage 2 épreuves individuelles et les 2 relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Des équipes entre plusieurs clubs pourront être engagée (HC)

Récompenses :

Coupes + médailles pour les 3 premières équipes Dames, les 3 premières équipes Messieurs, les 3 premières mixtes.

Défi Morbihannais Avenirs

Avenirs – Jeunes 1

Le dimanche 12 décembre 2021 à Lorient

Bassin 25 m x 4 couloirs

Engagements extranat du mercredi 24 novembre au lundi 6 décembre

Juge Arbitre : Marie Christine BOURSE– Ludovic DUPONT

	Dimanche après-midi
Ouverture des portes	13 h40
Echauffement	13h50 - 14h20
Début des épreuves	14h30
Les épreuves	Relais 4 X 50 NL
	25 DOS D/M
	50 NL D/M
	100 4 N D/M
	25 BRASSE D/M
	25 PAP D/M
	50 DOS D/M
	200 NL D/M

Catégories : Titulaires de l'ENF3
AVENIRS 1 (Filles 2012 et Garçons 2011)
AVENIRS 2 (Filles 2011 et Garçons 2010)
JEUNES 1 (Filles 2010 et Garçons 2009)

Modalités de participations :

Défi Morbihannais - Avenirs

Deux 25 de Spé*, 50 dos ou NL, 100 4N **ou** 200 nage libre. (Spé* : 25 pap ou 25 brasse ou 25 dos)

Défi Morbihannais - Jeunes 1

Deux 25 de Spé*, 50 dos ou NL, 100 4N **ou** 200 nage libre. (Spé* : 25 pap ou 25 brasse ou 25 dos)

4 épreuves au choix selon le programme

Classements : Avenirs 1 / Avenirs 2/ Jeunes 1

Récompenses : Un Ruban « record personnel » sera remis à chaque nageur qui a amélioré son temps (à l'issue de la course).

Médailles aux 3 premiers Avenirs 1, Avenirs 2, Jeunes 1 par épreuve

Récompenses remise au fur et à mesure de la compétition

Remise du Défi Morbihannais à tous les nageurs Avenirs et jeunes 1 qui l'auront validé avec succès.

ACTIONS 56 - AVENIRS

REFERENTS : Nolwenn GILBERT -

ACTION # 1 : stage p'tit mousse

Le à la piscine de ... de 13 h à 17 h

Objectifs : en lien avec les stagiaires BF1 – BF2

Critères :

Effectifs : 30 nageurs max

ACTION # 2 : Meeting « Anges & Démons »

Le ... à la piscine de

Objectifs : Cohésion -

Critères : Sélection Team 56

Effectifs : 20 nageurs max

PROGRAMME – Jeunes

Défi Morbihannais Jeunes -

Jeunes 1 : 200NL **ou** 100 4N/ 100 m / deux 50 m

Jeunes 2 : 400NL **ou** 200 4N/ 100 m / deux 50 m

Jeunes 3 : 400NL **ou** 200 4N/ deux 100 / deux 50 spé

Les nageurs recevront un diplôme « **Défi Morbihannais Avenir** », une fois les épreuves validées.

Jeunes 1 – 4 épreuves

Jeunes 2 – 4 épreuves

Jeunes 3 – 5 épreuves

7 épreuves individuelles :

- Quatre 50 mètres : papillon, dos, brasse, NL
- Cinq 100 mètres : papillon, dos, brasse, NL, 100 4 N
- **Un 200 4N ou 400 NL**

Compétitions Bretagne

16 octobre 2021

26/27/28 nov 2021

18-22 déc 2021

Little Big Meeting à Lorient

Meeting Jeunes 3

Championnats de France jeunes – bassin 50 m

INTERCLUB JEUNES

Jeunes

Le dimanche 21 novembre 2021 à Grand Champ

Bassin 25 m x 5 couloirs

Engagements extranat du mercredi 3 novembre au lundi 15 novembre

Juge Arbitre : Nolwenn GILBERT – Ludovic DUPONT

	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture des portes	9h00	13h30
Echauffement #1	9h05 - 9h30	13h35 - 14h00
Echauffement #2	9h30 - 9h55	14h00 - 14h25
Réunion technique	X	X
début des épreuves	10h00	1430
	RELAIS 4x 200 NL Mixte/D/M	100 BRA D/M
	100 PAP D/M	100 NL D/M
	100 DOS D/M	RELAIS 4X 100 4N Mixte/D/M
		REMISE RECOMPENSES

Les modalités de participations :

Règles FFN

Equipe de 4 nageuses (Dames), 4 nageurs (Messieurs) ou mixte (HC)

Rappel : 4 x (100 m 4 nages), les relayeurs réalisent chacun un 100 m 4 nages.

Chaque nageur nage 2 épreuves individuelles et les 2 relais. Toutes les épreuves individuelles doivent être nagées deux fois.

Des équipes mixtes et des équipes entre plusieurs clubs pourront être engagées (HC).

Récompenses :

Coupes + médailles pour les 3 premières équipes Dames, les 3 premières équipes Messieurs, les 3 premières mixtes.

Défi Morbihannais Jeunes

Jeunes 1 / 2 / 3

Le dimanche 12 décembre 2021 à Grand Champ

Bassin 25 m x 5 couloirs

Engagements extranat du mercredi 24 novembre au [lundi 6 décembre](#)

Juge Arbitre : Marie Christine BOURSE– Ludovic DUPONT

	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture des portes	7h50	13h20
Echauffement #1	7h55 - 8h20	13h25 - 13h50
Echauffement #2	8h25 - 8h50	Défi Avenirs
Début des épreuves	9h00	14h30
Les épreuves	400 NL D/M	Relais 4 x 50 NL
	100 NL D/M	200 4N D/M
	50 BRA D/M	50 NL D/M
	100 DOS D/M	100 4N D/M
	50 PAP D/M	50 DOS D/M
	100 BRA D/M	

Classements :

Jeunes 1 : 200 NL ou 100 4N + 100 m + 2 x 50 m

Jeunes 2 : 400 NL ou 200 4N + 100 m + 2 x 50 m

Jeunes 3 : 400 NL ou 200 4N + 2 x 100 m + 2 x 50 m

Récompenses : Médailles aux 5 premiers par année d'âge à l'addition des points sur les 5 épreuves du programme

Un Ruban record personnel sera remis à chaque nageur qui a amélioré son temps (à l'issue de la course).

1 diplôme pour chaque record du département battu.

Les nageurs recevront un diplôme « Défi Morbihannais Jeunes », une fois les épreuves validées.

Jeunes 1 – 4 épreuves

Jeunes 2 – 4 épreuves

Jeunes 3 – 5 épreuves

ACTIONS 56 - JEUNES

REFERENTS : Jean Michel PONIN & Aliénor LAINE

ACTION #1 : stage

Le ... à la piscine ...de 9h 30 à 17 h 30

Objectifs : ... en lien avec les stagiaires BF2 – BF3

Critères : Team 56 Jeunes

Effectifs : 20 nageurs

PROGRAMME
Juniors-seniors

Circuit 56

Cette compétition est ouverte à tous les juniors. Les nageurs et nageuses de niveau Inter-Région et plus seront récompensés en TC, les nageurs et nageuses de niveau départemental et régional seront récompensés en J1 et J2.

Circuit – Noz **Nouveauté**

Cette compétition est ouverte à tous les juniors (licence compétition & loisirs), seules les nageurs et nageuses de niveau départemental et régional seront récompensés, les nageurs de niveau Inter-Région et plus seront automatiquement mis hors classement.

Compétition en soirée avec Son & Lumière – programme court : sprint, ... Pour une compétition 3 heures max

Championnats départementaux automne

Cette compétition est ouverte à tous les juniors- seniors

Une grille de qualification sur les 200 m, 400 m, 800 m et 1500 m

Compétitions Bretagne

16 oct 2021	Little Big Meeting Lorient
29 – 31 oct 2021	Meeting Fougères
26/27/28 nov	Meeting Juniors 1 - 2
4 -5 déc. 2021	Championnat Régional Hiver
18/19/20 déc 2021	Meeting de l'Ouest

Championnat Automne 56

Juniors – seniors

Le samedi 27 novembre à **Lorient**

et dimanche 28 novembre à **Ploërmel**

Bassin 25 m x 5 couloirs

Engagements extranat du mercredi 10 novembre au **lundi 22 novembre**

Samedi 27 - Juge Arbitre : Blandine CRENEGUY - Patrick LE GOUIC

Dimanche 28 - Juge Arbitre : Marie-Christine BOURSE -

	Samedi 26 matin	Samedi 27 après-midi	Dimanche 27 matin	Dimanche 27 après-midi
Ouverture des portes	8h20	13h50	8h20	13h50
Echauffement #1	8h30 - 9h00	14h00 - 14h30	8h30 - 9h00	14h00 - 14h30
Echauffement #2	9h00 - 9h30	14h30 - 15h00	9h00 - 9h30	14h30 - 15h00
Début des épreuves	9h35	15h05	9h35	15h05
Les épreuves	50 NL D/M	50 PAP D/M	50 DOS D/M	100 NL D/M
	800 NL D/M	100 BRA D/M	50 BRA D/M	100 PAP D/M
	100 DOS D/M	400 NL D/M	1500 NL D/M	400 4 N D/M
	200 NL D/M	200 4 N D/M	200 PAP D/M	200 DOS D/M
	100 4 N D/M		200 BRA D/M	

Les modalités de participations :

Règles FFN

Les officiels A se réservent le droit de doubler les 400 NL, 800 NL et 1500 NL.

Qualification : Qualificatif pour les championnats régionaux.

Classements : Classement par épreuves et par catégories.

Récompenses : Médailles pour les 3 premières filles 14/15ans et 3 premières filles 16ans et +
Médailles pour les 3 premiers garçons 15/16ans et 3 premiers garçons 17ans et +
Les médailles seront remises au fur et à mesure de la compétition.

Le samedi 18 décembre 2021 à baud

Bassin 25 m x 5 couloirs

Engagements extranat du mercredi 1 décembre au lundi 13 décembre

Juge Arbitre : Patrick LE GOUIC - Ludo DUPONT

	Samedi soir
Ouverture des portes	18h30
Echauffement #1	18h30 - 18h55
Echauffement #2	19h00 - 19h25
Début des épreuves	19h30
Les épreuves	Relais 4 x 50 NL
	50 Dos
	50 Br
	50 NL
	50 Pap
	Relais 4 x 50 4N

Les modalités de participations :

Compétition ouverte aux catégories juniors et seniors

Classements : Les nageurs niveau Inter-Région et National seront hors classement

Récompenses :

Médailles aux 3 premiers TC

Médailles pour les 3 premières filles 14/15ans et 3 premières filles 16ans et + (hors inter région et National)

Médailles pour les 3 premiers garçons 15/16ans et 3 premiers garçons 17ans et + (hors inter région et National)

Les médailles seront remises au fur et à mesure de la compétition.

ACTIONS 56 - JUNIORS

REFERENTS : Guillaume PIERRET -

- * Stages citoyens du sport en septembre et juin à la piscine de « la plage » à Pontivy : ouverts à tous les juniors (Filles 2007 et + /Garçons 2006 et +), présentations des formations autour de la Natation (brevets fédéraux, BNSSA, ...), Test entrée formation BNSSA et des actions du Comité 56.
- * Collectif Team 56 juniors, a minima 3 qualifications en Inter Région

Sélection : Team 56 juniors

➤ **Filles :**

➤ **Garçons :**

ACTION # 1 Stage citoyen du sport - ANNULE

Le 26 septembre à la piscine de Pontivy – 1 jour - de 10h00 à 16h30

CRITERES : Aucun

OBJECTIFS : Entraînement en bassin de 50m, information sur les formations autour de la natation, test entrée BNSSA

EFFECTIFS : 40 nageurs

ACTION # 2 Formation PSC1 – Formation continue PSE 1 (recyclage)

Le ... octobre à ... – 1 jour - de 9h30 à 17h00

CRITERES : Aucun

OBJECTIFS : Formation au premier secours (PSC1) avec l'association B2S– diplôme délivré à l'issue de la formation, obligatoire pour les formations ERFAN

EFFECTIFS : 30 juniors

ACTION # 3 : Formation PSE1 - BNSSA

Du ... au ... décembre à la piscine de ... de 10 h à 17 h

CRITERES : sélection stage citoyen du sport en septembre 2021

OBJECTIFS : Préparation au BNSSA, formation PSE1 et passage de l'examen BNSSA

EFFECTIFS : 15 nageurs

PROGRAMME – Maîtres

Le samedi 11 décembre 2020 à Lorient

Bassin 25 m x 4 couloirs

Engagements extranat du mercredi 24 novembre au lundi 6 décembre

Juge Arbitre : Marie-christine BOURSE - Rozenn GUEGAN

	Dimanche après-midi
Ouverture des portes	14h00
Echauffement	14h10 - 14h40
Début des épreuves	14h45
Les épreuves	50 NL D/M
	100 PAP D/M
	200 4N D/M
	50 BR D/M
	100 DOS D/M
	Pause
	100 4N D/M
	50 PAP D/M
	100 BR D/M
	50 DOS D/M
	100 NL D/M

Les modalités de participations :

Règles *p.* du règlement FFN

Qualification : Qualificatif pour les championnats régionaux et plus.

Récompenses : Pas de récompense

INTERCLUB TC 56

Toutes catégories

Le jeudi 11 novembre 2020 Toutes les équipes

Kercado - Vannes

Le

Bassin 25 m

Engagements extranat du mercredi 27 octobre au lundi 8 novembre

Le 11 novembre : Juge Arbitre : ??

	matin	après-midi
Ouverture des portes	8h30	13h20
Echauffement #1	8h30 - 9h00	13h30 - 14h00
Echauffement #2	9h00 - 9h30	14h00 - 14h30
Réunion technique	9h05 - 9h15	X
début des épreuves	9h30	14h35
	10x50 NL D/M	4X200 NL M
	100 DOS D	200 DOS D
	200 DOS M	100 DOS M
	100 BRA D	200 BRA D
	200 BRA M	100 BRA M
	100 NL D	400 NL D
	400 NL M	100 NL M
	100 PAP D	200 PAP D
	200 PAP M	100 PAP M
	100 4N D	200 4N D
	200 4N M	100 4N M
	PAUSE 15'	PAUSE 15'
	4X200 NL D	4X100 4N D/M

Les modalités de participations :

Règles FFN

Le 14 novembre : Equipe 1 Filles - Garçons

Le 11 novembre : Les équipes supplémentaires

Classements : Les équipes qualifiées en région ne seront pas classées.

Récompenses : Coupe 3 premières équipes Dames et 3 premières équipes Messieurs le 14 novembre